border la frontière sur le temps long - près de deux siècles - est complexe et nécessaire, en particulier pour les Alpes-Maritimes.

Complexe car du traité des limites franco-sardes du 24 mars 1760 qui fixe la frontière sur le Var, au traité de paix de Paris du 10 février 1947 qui agrandit le territoire national - et celui des Alpes-Maritimes des communes de Tende et La Brigue, notre région a connu une trajectoire hors du commun.

En termes de limites, le comté de Nice, dans les États sardes, est bordé par le royaume de France à l'ouest, la République de Gênes à l'est et, au sud, la principauté de Monaco.

Après le Congrès de Vienne (1814), cette triple frontière devient double : la France et Monaco. Moins de 50 ans plus tard, en 1860, l'arrondissement de Nice réuni à celui de Grasse donne naissance au département des Alpes-Maritimes, agrandi un an plus tard des villes de Menton et Roquebrune. La frontière franco-italienne est reportée à l'est. La double frontière de la France et du département devient celle de l'Italie et de la principauté monégasque, frontière élargie à l'est en 1947.

La frontière traduit la souveraineté. Elle faconne le territoire. Elle construit les hommes. Il s'agit pour les historiens spécialistes de la question qui ont bien voulu apporter leur concours, et je les en remercie, d'examiner son évolution dans le temps.

Avec le concours des chercheurs, je tiens à ce que les actes de ce colloque international soient publiés aussitôt que possible.

Je souhaite que le colloque contribue à mettre en perspective la construction historique de la frontière, sa gestion et la trajectoire de celles et ceux qui la franchissent entre 1760 et 1947.

> **Eric Ciotti** Député Président du Département des Alpes-Maritimes

FIXER ET FRANCHIR LA FRONTIÈRE

Alpes-Maritimes 1760-1947

Du jeudi 9 au samedi 11 juin 2016

PALAIS DES ROIS SARDES

10. rue de la Préfecture - Nice

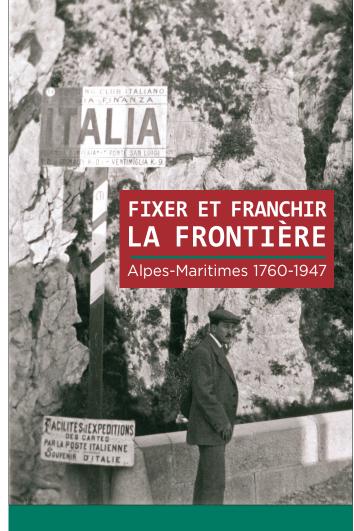
Renseignements: 04 97 18 61 71

www.departement06.fr

Entrée libre

Afin de ne pas gêner les intervenants, merci de bien vouloir respecter les horaires mentionnés et de se présenter 10 minutes avant le début des conférences





COLLOQUE

9, 10 ET 11 JUIN 2016 PALAIS DES ROIS SARDES, NICE











9 JUIN

APRÈS-MIDI

• 14 h 30 - 14 h 30 : Introduction par le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

• 14 h 30 – 14 h 45 : Rapport introductif : Georges-Henri SOUTOU, membre de l'Institut, professeur des universités.

« FIXER LA FRONTIÈRE »

Présidence de séance : Ralph SCHOR, professeur émérite d'histoire contemporaine, université de Nice-Sophia Antipolis.

• 14 h 45 – 15 h 10

Marco CARASSI, directeur honoraire, Archives d'État de Turin « Diplomates, archivistes et cartographes face au défi de délimiter une frontière (XVIII° siècle) ».

• 15 h 15 - 15 h 40

Thibault RAMELLA, étudiant – Master 2 Histoire de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, université de Nice-Sophia Antipolis. CMMC EA 1193

« Fixer la frontière : le traité de Turin (1760), redéfinition et rationalisation de la frontière franco-sarde ».

• 15 h 45 - 16 h 00 : pause

• 16 h 00 – 16 h 25

Romain H. RAINERO, professeur d'histoire contemporaine, Université de Milan, faculté des sciences politiques

« La frontière en discussion :

le projet d'une « Zona Franca Intemelia » (1945-1946) ».

• 16 h 30 - 16 h 55

Sandro RINAURO, professeur agrégé, Université de Milan, faculté des sciences politiques « Les franchissements illégaux de la frontière entre l'Italie et les Alpes-Maritimes par les migrants italiens après la Deuxième Guerre mondiale (1945-1956) ».

• 17 h 00 – 17 h 25

HENRI COURRIERE,

professeur d'histoire-géographie, chercheur associé au (MMC, université de Nice-Sophia Antipolis « L'annexion du comté de Nice et la frontière franco-italienne. Du principe des nationalités au tracé (1858-1861) ».

10 JUIN

MATIN

« ADMINISTRER LA FRONTIÈRE »

Présidence de séance : Marc ORTOLANI, professeur d'histoire du droit, université de Nice-Sophia Antipolis

• 10 h 00 – 10 h 25

Bénédicte DECOURT-HOLLENDER, maître de conférences Histoire du droit, université de Nice-Sophia Antipolis « Les enjeux de frontières entre Nice et Monaco au XVIII^e siècle (1760-1792) ».

• 10 h 30 - 10 h 55

Patricia PRENANT.

chercheure associée, Université de Nice-Sophia Antipolis. Laboratoire ERMES « La gestion des épidémies de choléra de part et d'autre de la frontière du Var, sous la Restauration ».

•11h00-11h15: pause

• 11 h 15 - 11 h 40

Alain BOTTARO, conservateur aux Archives départementales des Alpes-Maritimes « Les douaniers des Alpes-Maritimes sous le Second-Empire, 1860-1870 : approche prosopographique ».

• 11 h 40 – 12 h 05

Éric GILI, chercheur associé au Laboratoire de recherches historiques en Rhône-Alpes, professeur d'histoire-qéographie, collège de Roquebillière

« Les douaniers des Alpes-Maritimes face aux frontières du temps de guerre (1939-1945) ».

APRÈS-MIDI

« VIVRE LA FRONTIÈRE »

Présidence de séance : Yvan GASTAUT, maître de conférences, université de Nice-Sophia Antipolis

• 14 h 00 – 14 h 25

Marc ORTOLANI, professeur d'histoire du droit, université de Nice-Sophia Antipolis « La population du comté de Nice face à une nouvelle frontière. Le front franco-sarde (1792-1794) ».

• 14 h 30 - 14 h 55

Simonetta TOMBACCINI-VILLEFRANQUE, attachée de conservation aux Archives départementales des Alpes-Maritimes « Un exemple de franchises douanières : La Brigue de 1860 à 1940 ».

•15 h 00 - 15 h 15 : pause

• 15 h 15 – 15 h 40

Stéphane MOURLANE,

maître de conférences en histoire contemporaine, Aix-Marseille Université. UMR Telemme « Le spectre de la guerre : fascisme et incidents de frontière (1926-1927) ».

• 15 h 40 – 16 h 05

Riadh BEN KHALIFA, maître-assistant, Université de Tunis/Laboratoire de recherche Histoire des Economies et des Sociétés Méditerranéennes « La difficile surveillance des frontières des Alpes-Maritimes : les pouvoirs publics français à l'épreuve de l'afflux des « indésirables » dans le département des Alpes-Maritimes (1938-1940) ».

11 JUIN

MATII

« VIVRE LA FRONTIÈRE »

Présidence de séance : Yves Kinossian, directeur des Archives départementales des Alpes-Maritimes

• 9 h 45 – 10 h 10

Isabella VASILE.

doctorante en civilisation italienne, université de Nice-Sophia Antipolis « Le théâtre entre les Alpes-Maritimes et l'ouest de la Ligurie au XIX^e siècle ».

• 10 h 15 – 10 h 40

Yvan GASTAUT, maître de conférences, université de Nice-Sophia Antipolis « Les frontières des Alpes-Maritimes : sources iconographiques et audiovisuelles ».

•10 h 45 - 11 h 00 : pause

• 11 h 00 – 11 h 25

Stéphane KRONENBERGER, post-doctorant, Aix-Marseille Université Laboratoire TELEMME « La frontière des Alpes-Maritimes et les populations étrangères, de la Belle Époque à la Grande Guerre ».

11 h 25 – 12 h 00

Rapport conclusif: Georges-Henri SOUTOU, membre de l'Institut, professeur des universités.

